

Index AI : PRE01/351/2011
19 July 2011

Italie. Toujours pas de justice 10 ans après le sommet du G8 à Gênes

Dix ans après les manifestations du G8 à Gênes, peu d'enquêtes et de poursuites ont eu lieu et les autorités italiennes n'ont toujours pas condamné publiquement les mauvais traitements infligés aux manifestants ni présenté des excuses, a déclaré mardi 19 juillet Amnesty International, qui a appelé l'Italie à renforcer les mesures contre le recours arbitraire et excessif à la force par la police.

« Les victimes et leurs familles méritent des excuses, a souligné Nicola Duckworth, directrice du programme Europe et Asie centrale d'Amnesty International.

« L'Italie n'a jamais mené d'enquête indépendante, approfondie et efficace sur les opérations de maintien de l'ordre lors des manifestations de juillet 2001. Par conséquent, 10 ans plus tard, la brutalité infligée dans les rues de Gênes reste largement impunie. »

Plus de 200 000 personnes ont participé aux manifestations contre la mondialisation organisées à Gênes au cours du sommet du G8 de 2001.

Bien que l'immense majorité ait manifesté pacifiquement, certains rassemblements ont été accompagnés de violences qui ont fait de nombreuses victimes et d'importants dégâts matériels.

Au terme du sommet, un manifestant, Carlo Giuliani, avait été abattu par un agent des forces de l'ordre et plusieurs centaines de personnes avaient été blessées dans des affrontements avec la police.

Un assez grand nombre d'éléments montrent que des manifestants ont été maltraités par les forces de l'ordre pendant les manifestations, ainsi que dans les locaux de l'école Armando Diaz, qui servaient de dortoir, et au centre de détention provisoire de Bolzaneto.

Au fil des années, Amnesty International a accueilli avec satisfaction l'ouverture de procès concernant les mauvais traitements infligés à des manifestants à l'école Armando Diaz et dans la caserne militaire de Bolzaneto.

Cependant, étant donné que la torture n'est pas un crime inscrit dans la législation nationale de l'Italie, les agents qui pourraient avoir torturé des manifestants n'ont jamais été inculpés de ce chef d'accusation. De plus, nombre des infractions pénales dont étaient accusés les policiers faisaient l'objet d'un délai de prescription, si bien qu'elles sont restées impunies.

Par ailleurs, les autorités italiennes n'ont pas instauré de mécanismes efficaces pour empêcher le recours arbitraire et excessif à la force par la police. Elles n'ont pas non plus adopté de mesures concrètes pour veiller à ce que tous les agents des forces de l'ordre soupçonnés de torture, de recours excessif à la force et d'autres violations des droits humains fassent l'objet d'enquêtes et de poursuites.

« Depuis Gênes 2001, pendant 10 longues années, l'Italie n'a pas amené ses forces de police et de sécurité intérieure à répondre de leurs actes devant la loi pour les crimes commis à l'encontre des manifestants », a déploré Nicola Duckworth.

L'Italie n'a pas encore ratifié le Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture, ni mis en place un mécanisme indépendant de prévention de la torture et des autres formes de mauvais traitements au niveau national.

« Les autorités italiennes doivent immédiatement revoir leurs pratiques de maintien de l'ordre et s'assurer que leurs agents soient équipés et formés pour ne faire usage de la force et des armes à feu qu'en dernier ressort », a ajouté Nicola Duckworth.

Voir également :

Impunity for violations committed on the occasion of the 2001 Genoa G8 summit an intolerable stain on Italy's human rights record

<http://www.amnesty.org/en/library/info/EUR30/013/2011/en>